

Beaucoup accompli ensemble en 2021

Rapport d'activité 2021

Toutes nos activités ont un objectif commun: récupérer un maximum de matières premières de la meilleure qualité qui soit et éliminer les polluants dans les règles de l'art. L'année dernière, plus de 95.797 tonnes d'appareils électriques, des luminaires et des sources lumineuses ainsi que des installations photovoltaïques ont été collectés. Vous trouverez d'autres chiffres impressionnants et d'autres faits marquants concernant l'exercice 2021 dans notre dernier rapport d'activité.

SENS – Par nous, pour vous

Pour un système de reprise efficace, il est indispensable de pouvoir compter sur des partenaires responsables et innovants. Merci à vous, chers partenaires TAR et partenaires de collecte, de nous avoir si vaillamment soutenu cette année encore. Ensemble, nous avons atteint quelques beaux objectifs et c'est avec fierté que nous revenons ici sur ces succès.

Avant-propos de la directrice Lâcher prise n'est jamais facile

Chers partenaires,

Si je fais le bilan de mes huit années à la direction de SENS, je vois des années qui m'ont beaucoup apporté: des discussions passionnantes, des projets durables et des rencontres exceptionnelles! Vous l'avez deviné, ceci est mon dernier avant-propos du rapport d'activité. Je suis aussi triste de vous dire adieu que je suis fier de tout ce que nous avons accompli ensemble.

Ce que SENS eRecycling a commencé il y a plus de 30 ans est aujourd'hui soutenu volontairement par plus de 1 300 partenaires TAR et mis en œuvre par 18 entreprises spécialistes du recyclage et plus de 600 centres de collecte dans toute la Suisse, et ceci au plus haut niveau. Dans le domaine politique également, nous avons reçu un appui considérable avec l'approbation de la révision technique de l'OREA en octobre dernier. L'ordonnance s'applique désormais à tous les appareils électriques et donne un coup de pouce supplémentaire au recyclage des appareils usagés. Pendant toutes ces années chez SENS, j'ai toujours eu à cœur de créer des conditions de concurrence équitables pour tous les acteurs du marché. Avec le soutien systématique du système, de nos partenaires et de la politique, nous avons fait un grand pas en direction de cet objectif.

En plus d'un regard positif sur le passé, je tiens aussi à vous donner un avant-goût de ce qui vous attend au cours des prochaines années, pour lesquelles vous pouvez vous réjouir d'avoir une équipe renouvelée et renforcée ainsi qu'une stratégie ambitieuse. Dans une organisation experte du traitement durable des appareils électriques et électroniques, les processus orientés client, modulaires et numérisés, les nouveaux standards et un développement continu en faveur de l'économie circulaire sont les grands axes que suivront Pasqual Zopp, mon successeur à la tête de SENS, et son équipe au cours des années à venir.

Vous le voyez déjà dans le rapport d'activité actuel: nous avons une longueur d'avance en numérique, nous nous faisons encore mieux entendre quand nous travaillons en équipe avec nos partenaires, et quand c'est possible, nous trouvons et bouclons la boucle. Ainsi, nous utilisons l'intelligence artificielle pour notre analyse du panier de la ménagère. Avec notre partenaire Swissolar, nous avons dissipé des malentendus dans le domaine du photovoltaïque. Et grâce à l'application Circular, des jouets usagés retrouvent une deuxième vie.

Lâcher prise n'est pas facile, chers partenaires, nous l'avons également constaté dans notre enquête auprès de la population sur l'attitude des consommateurs en matière de recyclage. Nous l'avons d'ailleurs choisi comme accroche pour le thème de communication de cette année.

Lâcher prise n'est pas facile pour moi non plus, mais je le fais avec sérénité et une confiance totale envers mon successeur. Chers partenaires, je vous remercie de votre confiance et pour ces huit années captivantes et riches en découvertes à la tête de SENS.

Encore un grand merci à tous, en espérant que cela ne soit qu'un au revoir.

Bien à vous,
Heidi Luck

Révision technique de l'OREA approuvée

À compter du 1er janvier 2022, l'OREA s'applique à tous les appareils électriques et électroniques

Nous l'attendions depuis longtemps avec la plus grande impatience et la réponse est enfin arrivée le 20 octobre 2021: le Conseil fédéral a approuvé une modification de l'ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA). Les directives modifiées de l'OREA s'appliquent désormais à tous les appareils électriques.

La collecte sélective et le recyclage des appareils usagés permettent de récupérer des matières précieuses telles que l'or, le cuivre, l'aluminium, le fer ou d'autres matières plastiques valorisables à l'aide des procédés adéquats. La révision de l'ordonnance contribue à renforcer le recyclage des appareils usagés et, par conséquent, à boucler la boucle des ressources. Désormais, les métaux technologiques rares tels que le néodyme et le tantale doivent être récupérés si les procédés nécessaires pour le faire existent.

Le champ d'application de l'ordonnance doit être étendu à tous les appareils électriques et électroniques. Ceci inclut en particulier les appareils médicaux, les instruments de surveillance et de contrôle, les distributeurs automatiques et les modules photovoltaïques, auxquels s'appliquera dorénavant l'OREA. Le DETEC publiera courant 2022 une liste des appareils concernés. L'application des dispositions de l'OREA aux appareils provenant de véhicules, de constructions et d'objets dont le démontage représente une charge raisonnable augmente en outre le potentiel de récupération de composants valorisables.

En raison des discussions en cours relatives à l'initiative parlementaire 20.433 «Développer l'économie circulaire en Suisse», les aspects concernant la solution de financement de la collecte et de l'élimination des appareils électriques et électroniques dans le cadre de l'OREA ont été mis de côté. Dès que les travaux du Parlement seront achevés, le DETEC étudiera si l'OREA doit ou non faire l'objet d'une nouvelle révision relative au système de financement futur.

Fusion de SENS eRecycling et de la SLRS

Unir nos forces pour l'avenir

SENS eRecycling et la Fondation Suisse pour le recyclage des sources lumineuses et luminaires (SLRS) travaillent depuis longtemps en étroite collaboration et ont fait du recyclage des sources lumineuses et luminaires en Suisse une véritable réussite. Au 1er janvier 2021, les deux fondations se sont encore davantage rapprochées et ont opéré une fusion qui leur permet d'unir leurs forces.

La collaboration intensive entre SENS eRecycling et la SLRS ne date pas d'hier. Dans le cadre d'une convention de coopération en vigueur depuis 2005, SENS eRecycling était chargée du suivi du segment B2C (Business to Consumer) ou du suivi des gros distributeurs du commerce ainsi que de l'encaissement de la taxe anticipée de recyclage des luminaires et sources lumineuses auprès des partenaires contractuels SENS. Avec la fusion, SENS eRecycling sera chargée des deux segments B2C et B2B.

Cette fusion permet de simplifier les structures pour acquérir dans les meilleures conditions les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs et continuer à les utiliser avec efficacité et rentabilité. Ensemble, les deux fondations peuvent mettre en place un système réduit à l'essentiel pour leurs partenaires contractuels respectifs et renforcer considérablement l'idée de «single point of contact».

Conclusion

Nous sommes ravis de pouvoir assurer, via notre système de reprise renforcé efficace, une élimination professionnelle et généralisée des luminaires et sources lumineuses en Suisse et au Liechtenstein.

Étude sur l'attitude de la population suisse concernant les appareils électriques usagés

L'attitude de la population suisse

Peut-on jeter une télécommande dans les ordures ménagères après en avoir retiré les piles? Est-il possible de déposer des appareils électriques hors d'usage dans les magasins d'alimentation du coin? Les gens savent-ils où se trouve le centre de recyclage le plus proche? À quelle fréquence les Suisses moyens s'y rendent-ils – et pourquoi?

Nous voulions des réponses précises: dans quelle mesure est-on informé en Suisse des énormes avantages environnementaux que représente une élimination correcte des déchets électroniques, qu'en pense-t-on et comment agit-on? À l'occasion de notre trentième anniversaire, nous avons chargé la Haute école de psychologie appliquée de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW) d'examiner à la loupe le comportement des ménages suisses en matière de recyclage des appareils électriques et électroniques usagés.

Une étude en deux étapes a ainsi été menée. Dans un premier temps, des interviews ont permis d'explorer la thématique de manière ouverte, afin de cerner précisément le sujet. Sur la base des connaissances acquises a ensuite été effectuée une enquête quantitative et représentative au moyen d'un questionnaire. Celui-ci a permis de vérifier et de quantifier les données obtenues lors de la première phase de l'étude.

Des questions extrêmement diverses ont été posées à plus d'un millier de participants dans les cinq thématiques «savoir et connaissance», «traitement des appareils électriques mis au rebut», «opinion quant au recyclage et possibilités d'élimination», «obstacles et motivation» ou «économie circulaire». Certains résultats sont surprenants.

Il en ressort par exemple que l'eRecycling fait partie de la culture générale des Suisses et qu'il est de bon ton d'y participer. La majorité, en revanche, ne connaît pas SENS eRecycling. Les centres de collecte où l'on peut déposer des appareils électriques hors d'usage sont très connus. Pourtant, beaucoup ignorent qu'ils peuvent également le faire dans des magasins spécialisés ou de détail. En matière de recyclage, les Suisses sont exemplaires: ils indiquent toujours recycler de manière systématique. Il apparaît cependant que les appareils électriques ne sont pas tous considérés comme tels – surtout les objets utilitaires de petite taille comme les lampes de poche ou les montres bracelets. Pour ce type d'appareils, précisément, l'utilité du recyclage n'est pas toujours reconnue: est-il vraiment intéressant de recycler un si petit objet contenant autant de plastique?

Nous retenons un point positif: la population a généralement une opinion positive du recyclage et de l'eRecycling. Les personnes se sentent responsables et pensent également que leur entourage ressent la même chose. Quand il subsiste encore un certain scepticisme, il concerne toujours ce que deviennent les appareils électriques après leur remise au centre de collecte, au magasin spécialisé ou au commerce de détail. Les produits sont-ils effectivement recyclés en Suisse ou envoyés en Afrique? Les personnes interrogées ne sont pas si sûres de la réponse.

Sept recommandations ont été formulées à partir de ces résultats captivants:

1. Améliorer la connaissance et ainsi, créer la sécurité
2. Attirer l'attention sur le thème de l'eRecycling et de la réutilisation
3. Associer de manière conséquente l'eRecycling à la protection de l'environnement
4. Assurer la visibilité des normes sociales
5. Stimuler le tri
6. Communiquer le plus largement possible
7. Établir des règles claires et uniformes

Nous avons pris en compte ces recommandations et les avons déjà mises en œuvre dans notre communication. Peut-être reconnaîtrez-vous encore l'une ou l'autre de ces recommandations au cours de l'année – préparez-vous à des surprises!

Conclusion

L'étude donne un aperçu intéressant de l'attitude et des opinions des Suisses en matière de traitement des appareils électriques. Les recommandations qui en sont tirées serviront en outre de base pour de futures stratégies de communication.

Webinaire sur le Black Friday

Bref résumé synthétique de notre étude

Le Black Friday est chez nous aussi, en Suisse, le symbole de la consommation. Nous avons voulu en quelque sorte contrer le phénomène et invité nos partenaires à mettre davantage en lumière l'autre côté de la consommation – notamment ce qu'il se passe une fois qu'un appareil électrique a fait son temps. Nous avons pour cela organisé un webinaire en collaboration avec la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW).

Les résultats de cette étude représentative ont été présentés le jour du Black Friday par Anne Herrmann, professeure de psychologie économique et directrice de l'Institut pour les offres de marché et les décisions en matière de consommation de la FHNW, lors d'un webinaire accessible au public. Pendant le webinaire et lors de la série de questions finales intervenait Sophia Sommer – un visage que beaucoup connaissent et qui apparaît régulièrement dans nos films SENS. Environ 50 personnes ont suivi le webinaire en direct et certaines d'entre elles ont participé à des discussions passionnantes et posé des questions intéressantes. L'enregistrement a ensuite été visionné plus de 200 fois et le nombre de questions et messages qui ont suivi montre que le webinaire a été un vrai succès.

Vous avez manqué le webinaire? Pas de problème. Vous trouverez un enregistrement sur notre chaîne YouTube.
<https://www.youtube.com/watch?v=G8rieMpuxSk>

Conclusion

Un premier séminaire avec des discussions et questions passionnantes.

Campagne Fausses excuses

Trop précieux pour de fausses excuses!

Le sac était déjà plein. Il faisait froid et il pleuvait. J'avais trop de choses à faire... Fausses excuses! Nous cherchons tous des excuses quand nous n'avons pas envie d'apporter rapidement un appareil électrique au rebut. Dans notre campagne, nous avons étudié de plus près les excuses les plus souvent utilisées pour éviter le recyclage. Notre conclusion est la suivante: il n'y a pas d'excuse valable pour éviter de recourir au système eRecycling suisse!

Un ménage suisse possède en moyenne 70 appareils électriques. Ils ne sont pas tous en état de fonctionnement. Beaucoup de personnes ont du mal à admettre que certains d'entre eux ne seront plus jamais utilisés. L'étude que nous avons mandatée sur l'attitude de la population envers le recyclage montre que l'élimination des appareils est souvent vécue comme une perte et que les appareils hors d'usage sont tout d'abord entreposés à la cave. Or, ils renferment des matières premières précieuses que le recyclage permet de récupérer.

Dans notre campagne annuelle, nous avons donné la parole aux Suisses. Nous voulions savoir précisément pourquoi certains appareils électriques sont mis au rebut et d'autres pas. Dans le cadre d'une campagne crossmédia, nous avons répertorié les excuses les plus inventives, mis en lumière les avantages d'un traitement durable des appareils et sensibilisé le public à l'importance des matières précieuses et de leur récupération à travers des images du processus de recyclage.

Conclusion

Les excuses montrent que la valeur d'un appareil électrique hors d'usage est souvent sous-estimée. C'est pourquoi nous devons communiquer sur le fait que l'élimination d'un appareil électrique n'est pas une perte mais un geste bénéfique pour l'environnement.

«Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.» L'écrivain Antoine de Saint-Exupéry résume si bien notre ambition au quotidien: rendre l'avenir possible. Cette année encore, c'est avec vous que nous avons pu mener à bout de nombreux projets pour un système de reprise des appareils électriques viable.

Forte croissance du réseau SENS

Pour la première fois, plus de 1000 partenaires TAR

Depuis fin 2021, SENS eRecycling peut compter sur le soutien de plus de 1202 partenaires TAR – un chiffre record! En adhérant à SENS eRecycling, les partenaires TAR soutiennent volontairement notre système de reprise, qui s'étend dans l'ensemble de la Suisse et permet une élimination simple et un recyclage dans les règles de l'art des appareils électriques et électroniques usagés des consommateurs.

Cette forte croissance s'explique d'une part par la fusion avec la Fondation Suisse pour le recyclage des sources lumineuses et luminaires (133 nouveaux partenaires TAR) et l'adhésion de la VFAS (46 nouveaux partenaires TAR), et d'autre part par les activités de prospection efficaces de notre équipe Clients et partenaires. Celle-ci a su convaincre 16.65% partenaires TAR supplémentaires (hors croissance liée à la SLRS et la VFAS) de l'intérêt d'une adhésion à SENS eRecycling. Outre le respect des obligations légales définies par l'OREA, l'adhésion à SENS eRecycling présente d'autres avantages intéressants:

- Les partenaires TAR soutiennent une solution de reprise juste et veillent à des conditions de concurrence équitables pour tous les participants au système, au moyen de conditions financières contraignantes
- Les partenaires TAR forment et utilisent activement un réseau intersectoriel performant
- Les partenaires TAR offrent un maximum de commodité à leurs consommateurs
- Les partenaires TAR peuvent bénéficier des avantages d'une solution sectorielle

Vous êtes intéressé par une adhésion? Alors contactez-nous!

Conclusion

SENS eRecycling suscite un intérêt croissant. De plus en plus d'entreprises soutiennent la solution de reprise équitable et offrent grâce à elle un maximum de commodité à leurs clients. Ainsi, le réseau SENS grandit d'année en année.

Communication Swissolar

Ensemble contre la désinformation

L'association suisse des professionnels de l'énergie solaire Swissolar et ses membres ont adhéré au système de reprise de SENS eRecycling en 2010. L'élimination des modules photovoltaïques usagés est ainsi réglementée et financée – l'association constate cependant que ce point est encore trop peu ou mal connu.

Le photovoltaïque représente l'un des piliers majeurs de la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral. Le secteur est en plein essor – le thème est omniprésent dans les médias – mais en matière d'écologie, d'efficacité ou de recyclage des modules photovoltaïques, on entend souvent des demi-vérités.

C'est pourquoi SENS eRecycling et Swissolar développent conjointement un concept de communication et des mesures ciblées visant à rectifier les fausses informations sur le photovoltaïque. La communication permet aux spécialistes comme aux consommateurs finaux d'évaluer correctement une installation photovoltaïque lors de son achat, pendant son utilisation et au moment du recyclage. Les deux organisations utilisent des fiches d'information sur l'écologie, le recyclage et le financement, des articles dans les newsletters et sur les canaux de réseaux sociaux ainsi qu'un film sur le processus de recyclage pour informer le public, expliquer et utiliser le réseau commun, afin d'écarter les incertitudes et répondre aux questions dans les groupes cibles.

Conclusion

Nous faisons beaucoup pour l'environnement – et nous en parlons également volontiers tous ensemble.

Campagne commune avec Swiss Recycling

La coloc la plus pinailleuse de Suisse

Dans le cadre de sa campagne faîtière annuelle, Swiss Recycling a recherché la coloc la plus pinailleuse de Suisse – et l’a trouvée à Lucerne! Leur candidature originale a permis aux colocataires Svenja, Ramon et Remo de devancer les 20 autres candidats.

La campagne faîtière a permis de toucher près de quatre millions de personnes âgées de 15 à 49 ans qui, tous groupes confondus, ont été sensibilisées aux questions de tri, de collecte et de retour. Ces chiffres réjouissants ont été obtenus, en particulier, par le biais d’une publicité en ligne ciblée. Les mesures «Out-of-Home» ont elles aussi permis d’obtenir de bons résultats: environ 860 000 personnes ont vu l’une des nombreuses affiches en Suisse.

Les quelque 20 vidéos publicitaires pour la coloc la plus pinailleuse de Suisse étaient particulièrement divertissantes. Dans chaque coloc était montré de manière originale comment étaient effectués le tri, la collecte et les retours. Environ 4500 personnes ont voté pour leur vidéo préférée et élu la coloc gagnante. Les vidéos, dont certaines très élaborées, peuvent être visionnées sur le site internet de la campagne: www.deviens-pinailleur.ch.

Conclusion

La campagne faîtière a touché de nombreux Suisses et Suissesses avec une communication sur le thème du recyclage accessible à tous.

Solution sectorielle «VFAS»

Une solution d'élimination durable pour le commerce automobile indépendant

En 2021 a été développée en collaboration avec l'Association du commerce automobile indépendant suisse (VFAS) une solution sectorielle pour un processus standardisé de collecte, transport et valorisation des piles et batteries industrielles et automobiles, qui a été lancée le 1er janvier 2022. La solution sectorielle «VFAS» est financée au moyen d'une contribution anticipée de recyclage (CAR), dont le montant est calculé selon les principes de l'économie de marché.

Les fabricants et les importateurs de piles et batteries sont assujettis à la taxe de même qu'à l'obligation de communiquer conformément à l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim). À la suite de l'exemption obtenue par la VFAS en 2017, les piles et batteries industrielles et automobiles étaient exemptées de cette taxe jusqu'au 31 décembre 2021. À compter du 1er janvier 2022, cette exemption générale de l'obligation de payer la taxe n'est plus valable. Les fabricants et importateurs de piles et batteries doivent désormais s'acquitter auprès de l'organisation INOBAT d'une taxe d'élimination anticipée (TEA) à raison de CHF 1.60 par kilo. L'augmentation rapide des ventes de batteries de traction pour véhicules (électriques, rechargeables, hybrides et hybrides légers) a rendu inéluctables la prise en charge des coûts d'élimination par le commerce automobile ainsi que la contribution de ce dernier au développement d'une solution de recyclage durable.

La solution sectorielle «VFAS» est gage d'une élimination des batteries respectueuse de l'environnement. La solution sectorielle «VFAS» élaborée par SENS eRecycling et l'Association du commerce automobile indépendant suisse garantit, grâce à des processus simples, efficaces et orientés client, que les batteries automobiles hors d'usage sont intégralement recyclées selon des critères de qualité élevés. Sur demande, les fabricants et les importateurs peuvent être exemptés de la taxe d'élimination s'ils garantissent une élimination des batteries respectueuse de l'environnement dans le cadre d'une solution sectorielle ou en raison d'une situation particulière du marché. La solution sectorielle «VFAS» remplit les critères requis par la loi et offre à ses membres la possibilité de s'engager en faveur du renforcement de l'économie circulaire suisse au travers de mesures de bouclage de cycles, comme le recyclage ou les applications de seconde vie.

Les volumes de vente de voitures électriques par les importateurs parallèles sont proportionnellement plus élevés. En vendant des véhicules «verts», les importateurs parallèles fournissent une contribution majeure à la réduction des émissions de CO₂ en Suisse. L'examen des nouvelles immatriculations de voitures indique que la part des véhicules électriques vendus par les importateurs indépendants est passée de 5% à plus de 39% en l'espace de trois ans. Si l'on y ajoute les véhicules hybrides, la part de marché des importateurs indépendants dans ce domaine atteint donc 62%. Ainsi, bien plus que la moitié des voitures neuves importées par le commerce indépendant sont à ce jour équipées d'une motorisation alternative.

Conclusion

La solution sectorielle «VFAS» garantit une élimination des piles et batteries respectueuse de l'environnement, ceci grâce à des processus simples, efficaces et tournés vers le client.

Environnement – Naturellement durable

En tant qu'experts de la valorisation durable des appareils électriques et électroniques usagés, des luminaires et des sources lumineuses ainsi que des installations photovoltaïques, nous contribuons avec vous de manière décisive à la définition de nouvelles normes d'avenir en matière d'eRecycling, le tout pour protéger notre environnement.

Application Circular

Offre une deuxième vie à tes jouets!

Anniversaire, Pâques, Noël – encore une voiture télécommandée, un robot ou une console de jeu? Ceux qui offrent des cadeaux à des enfants ou rangent leur chambre savent que beaucoup de jouets font battre le cœur des petits – mais que cela ne dure jamais très longtemps. Et ensuite?

Que faire des jouets encore en bon état? Comment peut-on faire un don utile ou les éliminer correctement? En collaboration avec notre adhérent ASJ, l'Association suisse des jouets, nous avons étudié ces questions et développé une plateforme pilote qui favorise une gestion durable des jouets. Les jouets électroniques, en particulier, perdent très rapidement de leur attrait et restent longtemps inutilisés sur une étagère au lieu d'être réparés, donnés ou éliminés.

L'application Circular offre une aide simple et montre comment offrir une deuxième vie à des jouets. Pendant un mois, nous avons observé quel intérêt suscitait l'application Circular et constaté une forte utilisation des possibilités de réutilisation comme la vente ou le don. Le projet pilote de l'application Circular est en cours d'élaboration et développé en étroite collaboration avec l'Association suisse des jouets.

Conclusion

Une aide ou une recommandation simple contribue déjà à favoriser une gestion durable des jouets électroniques.

Réutilisation des équipements photovoltaïques

Réutilisation des modules photovoltaïques utilisés ou neufs en Suisse

Des grêlons aussi gros que des balles de tennis – certaines installations photovoltaïques de l’arrière-pays lucernois ont été soumises à rude épreuve pendant l’été 2021. De nombreux modules ont subi de graves dommages et c’est parfois toute l’installation qui a dû être remplacée. Le remplacement d’un seul module est actuellement difficile, car la recherche de modules adaptés demande du temps et est compliquée pour l’installateur spécialisé.

Dans le but de promouvoir l’économie circulaire suisse, SENS eRecycling et Swissolar ont étudié de quelle façon une plateforme pourrait aider les installateurs spécialisés à trouver, se procurer ou vendre des modules photovoltaïques de remplacement individuels pour que les ressources de tous types puissent être utilisées de manière durable et ciblée. Un avant-projet permet de cerner les besoins du groupe cible auxquels devrait répondre une telle plateforme et de déterminer concrètement les caractéristiques de la solution finale. Un concept global incluant le modèle économique, le business case et la stratégie de commercialisation est élaboré en gardant le groupe cible au cœur de la solution.

Conclusion

Selon l’avant-projet, le besoin d’une plateforme de réutilisation et la volonté de l’utiliser existent bien – la suite du développement sera examiné avec Swissolar.

INNOVATION – Tendances et technique

Encourager les idées innovantes et les mettre en œuvre: un processus indispensable pour un avenir durable et prospère. Apprenez-en plus sur nos projets de renforcement de l'économie circulaire.

Projet pilote avec Johnson & Johnson

Plus de 2 800 instruments jetables collectés dans les salles d'opération et recyclés

Dans le cadre d'un projet pilote en collaboration avec le groupe pharmaceutique Johnson & Johnson, plus de 2 800 instruments médicaux jetables ont été collectés de juillet à octobre 2021 dans les blocs opératoires du Lindenhospital de Berne, puis recyclés dans les règles de l'art et le respect de l'environnement par SENS eRecycling.

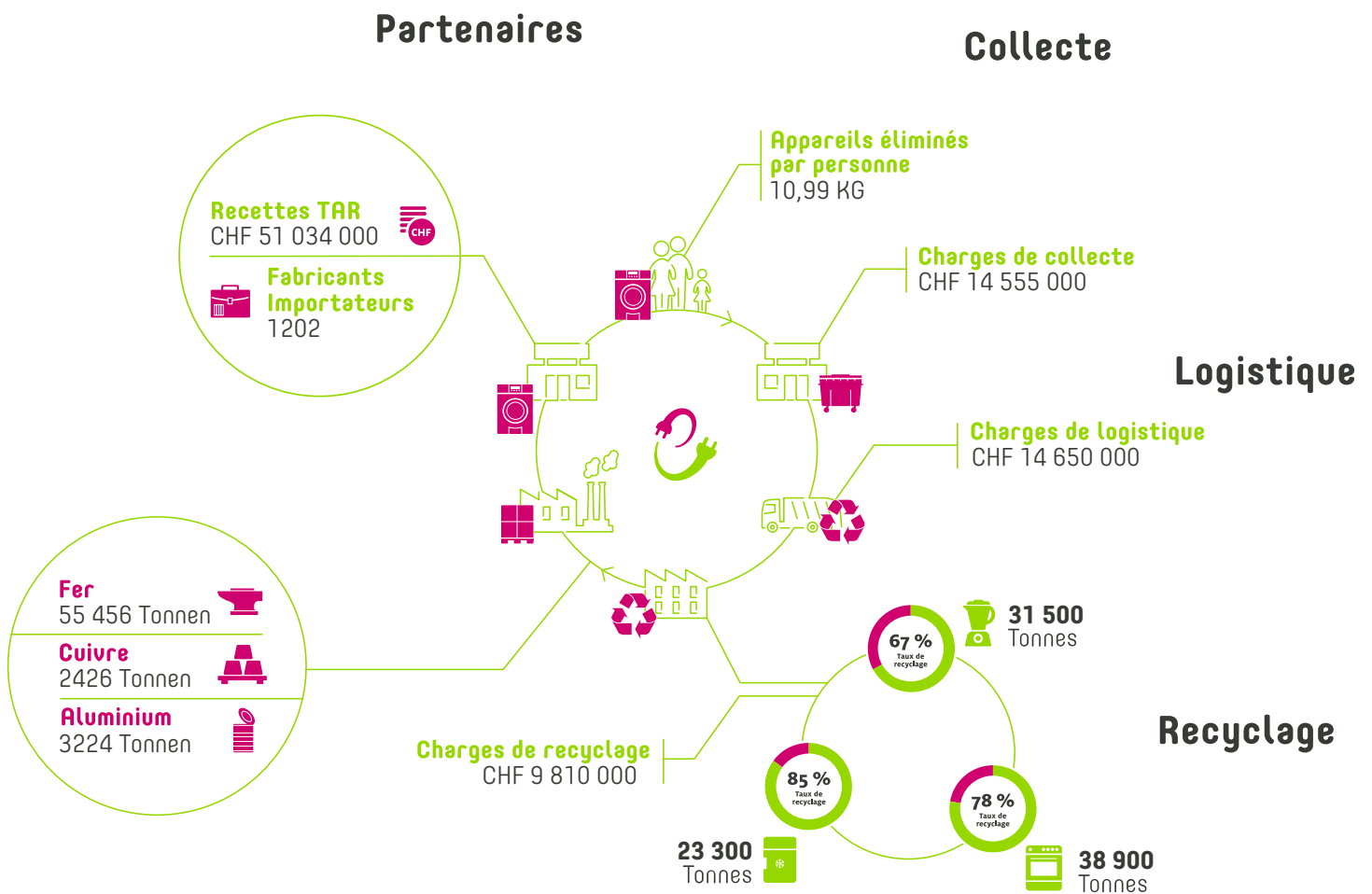
Ils sont prévus pour un usage unique et éliminés après utilisation: les instruments médicaux jetables. Ils consomment de ce fait beaucoup de ressources – que ce soit pour leur production ou leur élimination classique. Le projet de recyclage avait donc pour objectif de récupérer dans ces instruments médicaux jetables autant de matériaux recyclables que possible et de réintroduire ces derniers dans la boucle de recyclage. Ces instruments jetables contiennent en effet des matières plastiques précieuses et des métaux tels que l'acier, le titane, l'aluminium ou l'acier chromé.

Dans le cadre de ce projet de plusieurs mois ont été examinées les caractéristiques de durabilité et de recyclage des instruments jetables. Cet examen a montré qu'il était possible d'atteindre un taux de recyclage de 74 à 100% selon les instruments. Les 2 800 instruments médicaux jetables collectés ont fait l'objet d'un processus de nettoyage et de recyclage strictement contrôlé. La collecte s'est néanmoins révélée intéressante. Les 310 kilos de matériaux collectés ont permis de récupérer 87 kilos de métal (acier, titane, aluminium, cuivre et acier chromé) et 220 kilos de plastique.

Conclusion

Il a été possible de démontrer le potentiel du recyclage des instruments médicaux jetables et d'acquérir de premières expériences importantes dans ce domaine.

Exercice 2021 – Des chiffres, des chiffres, encore des chiffres



L'année dernière, chaque Suisse a éliminé en moyenne 10.99 kilogrammes d'appareils électriques et électroniques par le biais du système SENS. La quantité totale d'appareils SENS éliminés s'élève ainsi à 95 797 tonnes (y.c. luminaires et photovoltaïque). Cette partie vous dévoilera des volumes impressionnants, des chiffres précieux et des changements importants par rapport à l'année dernière.

Chiffres clés du système de reprise

Chiffres clés	2020	2021	Variation
Fabricants/importateurs soumis à la TAR	912	1 202	32%
SENS-Recycleurs officiels	19	20	5%
Centres de collecte SENS officiels	501	506	1%
Clients utilisant le système SENS Online	2 306	2 494	8%
Ordres de reprise émis avec le système SENS Online	30 974	31 751	3%
Notes de crédit pour des prestations de recyclage	7 700	8 178	6%

Recyclage

Petits appareils électroménagers, y compris jouets et luminaires	2020	2021	Variation
Quantités totales en tonnes	30 378	31 457	4%
Quantités provenant des centres de collecte SENS officiels	85%	89%	4%
Quantités provenant des commerces	11%	6%	-5%
Quantités remises directement aux SENS-Recycleurs officiels	4%	5%	1%
Taux de collecte*	43%	45%	2%
Gros appareils électroménagers			
Quantités totales en tonnes	36 604	38 851	6%
Quantités provenant des centres de collecte SENS officiels	79%	80%	1%
Quantités provenant des commerces	16%	16%	0%
Quantités remises directement aux SENS-Recycleurs officiels	5%	4%	-1%
Taux de collecte*	83%	84%	1%
Appareils de réfrigération			
Quantités totales en tonnes	20 923	23 349	12%
Quantités provenant des centres de collecte SENS officiels	58%	64%	6%
Quantités provenant des commerces	13%	11%	-2%
Quantités remises directement aux SENS-Recycleurs officiels	29%	24%	-5%
Sammelquote *	74%	84%	10%
Sources lumineuses			
Quantités totales en tonnes	978	999	2%
Quantités provenant des centres de collecte SENS officiels	50%	62%	12%
Quantités provenant des commerces	2%	5%	3%
Quantités remises directement aux SENS-Recycleurs officiels	48%	33%	-15%
Luminaires			
Quantités totales en tonnes	3 159	3 285	4%
Appareils médicaux			
Quantités totales en tonnes	2	8	290%
Modules photovoltaïques			
Quantités totales en tonnes	631	1 127	79%
Appareils de soudage			
Quantités totales en tonnes	8	5	-42%
Quantités totales recyclées à travers le système SENS	89 524	95 797	7%
Total recyclé en kg/habitant	9.51	10.99	16%

* **Le taux de collecte** montre le rapport entre la quantité collectée d'appareils électriques usagés qui ont fait leur temps et la quantité de nouveaux appareils commercialisés. Tous les ans, le taux est relevé et indique la performance d'un système de reprise. Concernant les taux de collecte, la Suisse occupe l'une des premières places en Europe. Les exportations d'appareils électriques défectueux étant soumises à une autorisation de l'Office fédéral de l'environnement, elles n'ont lieu que dans de rares cas. De plus, les erreurs de tri, par exemple dans les sacs à ordures, ne se produisent qu'en petites quantités. Grâce au réseau dense de points de collecte, à la large couverture des entreprises de traitement et au financement du recyclage par la taxe anticipée de recyclage (TAR), presque tous les appareils électriques usagés sont traités dans les règles de l'art par les systèmes de reprise (SENS, Swico). Des imprécisions subsistent aujourd'hui dans l'assortiment de marchandises et dans les facteurs de conversion des pièces en kilogrammes pour les appareils neufs. En outre, le stockage des appareils inutilisés chez leur propriétaire ou leur transfert en vue d'une réutilisation ne sont pas pris en compte dans le taux de collecte.

Bilan actif

Actif	Annexe	2020 en CHF	2021 en CHF
Liquidités	3.1	13 186 316	19 449 813
Créances issues de prestations	3.2	2 712 420	2 408 110
Autres créances à court terme	3.3	641 104	423 993
Actifs transitoires	3.4	9 725 149	10 837 420
Total Actifs circulants		26 264 990	33 119 337
Titres	3.5	21 375 284	38 689 536
Actif issu des réserves de cotisations de l'employeur	3.6	80 588	80 588
Prêts	3.7	450 000	400 000
Participations	3.8	39 000	39 000
Immobilisations corporelles	3.9	299 665	337 201
Immobilisations incorporelles	3.10	0	0
Total Immobilisations		22 244 536	39 546 325
Total			
Total de l'actif		48 509 526	72 665 662

Bilan passif

Passif	Annexe	2020 en CHF	2021 en CHF
Dettes issues de prestations	3.11	3 611 077	3 409 455
Autres dettes issues		183 823	588 300
Passifs transitoires	3.12	888 045	1 596 316
Provisions à court terme	3.13	0	0
Total Fonds étrangers à court terme		4 682 944	5 594 071
Fonds de recyclage		42 511 611	65 701 236
Total Capital des fonds		42 511 611	65 701 236
Capital de la fondation		320 000	370 000
Réserves	3.14	994 971	1 000 355
Total Capital de l'organisation		1 314 971	1 370 355
Total			
Total du passif		48 509 526	72 665 662

Comptes d'exploitation

Recettes du système	Annexe	2020 en CHF	2021 en CHF
Recettes des taxes de recyclage	4.1	45 765 273	51 033 733
Péréquation des charges des systèmes partenaires	4.2	3 841 533	2 263 506
Total des recettes du système de reprise		41 923 740	48 770 227
Charges du système de reprise			
Charges de collecte		12 721 790	14 555 111
Charges de transport		12 477 468	14 649 753
Charges de recyclage		12 801 002	9 809 701
Normes (WEEELABEX, CENELEC, ISO)		16 984	9 700
Contrôle de la collecte, du découpage et du recyclage	4.3	471 846	438 692
Contrôle des fabricants/importateurs		95 350	118 550
Analyse du panier type		215 711	80 112
Campagne de communication	4.4	1 009 570	757 460
Total des charges du système de reprise		39 809 720	40 419 080
Total			
Résultat du système de reprise		2 114 020	8 351 147
Résultat du secrétariat			
Contributions aux frais administratifs	4.5	303 478	61 824
Recettes des prestations/du conseil		0	0
Autres recettes		-2 014	-24 375
Recettes extraordinaires et hors période		66 796	19 860
Total des recettes du secrétariat		368 260	57 309
Charges du secrétariat			
Charges de personnel	4.6	1 355 935	1 439 586
Conseil de fondation et commission TAR	4.7	162 317	188 902
Frais de bureau et d'administration	4.8	311 634	363 841
Charges informatiques		364 092	254 219
Comptabilité, conseil en entreprise et juridique	4.9	109 704	257 075

Études et projets		354 307	234 113
Organe de révision		13 650	8 450
Relations publiques	4.10	176 737	97 240
International		41 625	64 648
Autres charges		8 535	10 987
Amortissements et correctifs de valeurs		54 063	51 531
Charges extraordinaires et hors période		5 713	2 000
Total des charges du secrétariat		2 958 313	2 972 593
Total			
Résultat du secrétariat		-2 590 053	-2 915 284
Exploitation			
Résultat d'exploitation		-476 033	5 435 863
Résultat financier	4.11	50 025	516 763
Résultat annuel			
Résultat annuel avant affectation		-426 008	5 952 626
Variation du fonds de recyclage		-432 631	5 947 242
Variation du capital de l'organisation		6 623	5 384
Résultat annuel après affectation		0	0

Tableau des flux de trésorerie

Activité d'exploitation	2020 en CHF	2021 en CHF
Résultat annuel	-426 008	5 952 626
Amortissements mobilier et aménagements	33 765	49 560
Amortissements matériel informatique	20 298	1 971
Amortissements logiciels	0	0
Imputations titres	114 875	625
Augmentation de créances issues de prestations	-1 223 137	662 147
Augmentation d'autres créances à court terme	-193 538	276 562
Diminution des actifs transitoires	-821 915	1 668 650
Diminution des dettes issues de prestations	138 440	-212 357
Diminution/augmentation d'autres dette	149 617	419 096
Augmentation des passifs transitoires	-956 245	-2 359 478
Entrées et sorties de trésorerie issues de l'activité d'exploitation	-2 737 840	506 776
Activité d'investissement		
Retrait d'investissement dans des titres	-206 200	-479 555
Retrait d'investissement dans des prêts	100 000	50 000
Retrait d'investissement dans des participations	0	0
Investissement dans du mobilier et des aménagements	-186 877	-62 584
Investissement dans du matériel informatique	-5 597	-26 485
Entrées et sorties de trésorerie issues de l'activité d'investissement	-298 673	-518 623
Activité de financement		
Augmentation/diminution du capital de l'organisation	0	0
Augmentation/diminution du financement	0	0
Entrées et sorties de trésorerie issues de l'activité de financement	0	0
Activité de l'entreprise		
Entrées et sorties de trésorerie issues de l'activité de l'entreprise	-3 462 521	5 940 778
Liquidités au 1.1.	16 648 837	13 186 316
Liquidités résultant de la fusion avec SLRS		322 719
Liquidités au 31.12.	13 186 316	19 449 813
Variation des entrées et sorties de trésorerie	-3 462 521	5 940 778

Tableau de variation des capitaux

	Capital de la fondation	Réserves	Résultat annuel	Total
Solde au 01.01.2021	320 000	994 971	0	1 314 971
Solde après fusion SLRS	50 000	88 383	0	138 383
Résultat annuel			5 952 626	5 952 626
Attribution aux réserves		5 384	-5 384	0
Prélèvement des réserves		-88 383	88 383	0
Attribution au fonds de recyclage			-6 035 626	-6 035 626
Solde au 31.12.2021	370 000	1 000 355	0	1 370 355

	Petits appareils	Gros appareils	Jouets	Modules photo- voltaïques	Appareils de soudage	Lumière	Résultat annuel
Solde au 01.01.2021	5 147 484	32 294 015	2 732 141	2 169 004	168 966	17 154 000	
Résultat annuel							6 035 626
Contribution frais administratifs	-136 666	-254 834	70 000	70 000	1 500	250 000	0
Prélèvement/attribution	1 429 396	3 216 069	28 603	524 034	5 831	831 693	-6 035 626
Solde au 31.12.2021	6 440 215	35 255 250	2 830 745	2 763 038	176 296	18 235 693	0

	Capital de la fondation	Réserves	Résultat annuel	Total
Solde au 01.01.2020	320 000	988 349	0	1 308 349
Résultat annuel			-426 008	-426 008
Attribution aux réserves		6 623	-6 623	0
Prélèvement des réserves		0	0	0
Attribution au fonds de recyclage			432 631	432 631
Solde au 31.12.2020	320 000	994 971	0	1 314 971

	Petits appareils	Gros appareils	Jouets	Modules photo- voltaïques	Appareils de soudage	Lumière	Résultat annuel
Solde au 01.01.2019	5 147 484	32 608 670	2 557 774	1 426 355	162 093	0	
Résultat annuel après							-432 631
Contribution frais administratifs	46 384	95 116	-70 000	-70 000	-1 500	0	0
Prélèvement/attribution	-1 088 250	-409 771	244 368	812 649	8 373	0	432 631
Solde au 31.12.2019	5 147 484	32 294 015	2 732 141	2 169 004	168 966	0	0